

Compte-rendu du vendredi 10 avril 2020 SUD n°21 - Réunion téléphonique sur COVID-19.



orano

Donnons toute sa valeur au déconfinement !

Présents : Direction et toutes les OS

Prochaine réunion : le mardi 14 avril à 11H

POINT JOURNALIER COVID-19

SANITAIRE

- Pas de nouveau cas déclaré ces dernières 24H.

- Les masques chirurgicaux sont distribués depuis ce matin 10H aux salariés entrant sur le site. Une vidéo est en cours de réalisation pour expliquer aux gens comment le porter.

- Au niveau du groupe : il y a à ce jour 105 cas avec symptômes, 14 cas confirmés, 2 hospitalisations et un décès.

Le processus de retour des salariés ayant été en arrêt maladie pour COVID-19 (avéré ou suspecté) est en cours de finalisation. Les salariés devront au préalable remplir un questionnaire qui permettra au médecin du travail d'accepter ou non leur retour à leur poste de travail :

- Si le médecin du travail est d'accord : retour au poste avec passage au médical pour prise de température.
- Si le médecin du travail ne souhaite pas que le salarié retourne à son poste de travail, il le renvoie son médecin traitant. **Le temps d'absence entre la fin de l'arrêt et le RDV chez le médecin traitant doit être compter comme ASI (absence site sans perte de salaire).**

SUD a posé la problématique suivante : si le médecin traitant n'allait pas dans le sens de la médecine du travail et refusait de faire un arrêt ? La Direction n'ayant pas la réponse à ce cas (*pour lequel nous avons un exemple concret*), elle reviendra vers nous en début de semaine pour faire le point.

- **Caméras thermiques :** le poste "des dunes" est équipé de la caméra et du thermomètre pour prise de température individuelle - les tests en réel vont débuter dès mardi 14 avril. Le poste "des murets" est toujours en phase de test pour la caméra et le thermomètre n'est pas encore arrivé.

- **Télétravail :** un questionnaire est en cours d'élaboration par le groupe, avec la contribution des médecins et du psychologue. Ce questionnaire sera envoyé très prochainement aux salariés en télétravail afin de mesurer le volet RPS et la faisabilité du travail au quotidien.

ETAT INSTALLATION

T0 : fin de maintenance chariot

NPH : fin de traitement emballage, le prochain arrivera fin de semaine prochaine

T1 : **préparation de la reprise cisailage** - point de vigilance sur la DPC suite à vibrations

UOT : RAS sur UP2

T7 : chaîne A en fonctionnement - chaîne C en traitement des gaz

R7 : chaîne A en fonctionnement

SUD recrute (*hors cooptation, déconnez pas !*) : un de nos élus ne sera plus en mesure, temporairement (pour quelques mois) et pour raison personnelle, d'assurer son mandat. **Nous proposons donc un mandat pour rejoindre notre équipe.** Equipe jeune (enfin pas tous quand même...), dynamique et travaillant dans une bonne ambiance **permettant formation et bonne intégration !**

Profil recherché :

- altruiste, sachant argumenter devant sa hiérarchie, disponible et avec un humour "SUD",

- accepter les charte de section : <http://sudhague.fr/Documents/1556541347.pdf>,

- parler le langage "*managérial de la Direction*" serait un plus apprécié, sinon il faut un traducteur pour comprendre le CODIR ! Exemple : "**Protéger les salariés est évidemment l'une de nos priorités. On a mis en place un plan de continuité, nous avons pris diverses et multiples mesures.**" = "*Faire remonter les salariés pour se mettre des sous-sous dans la popoche est notre priorité. On a aucun plan pandémie, alors on va faire tourner les usines en sous-effectif d'exploitation et cela servira de REX pour notre projet de SDC centralisée.*"

Merci de nous écrire sur sud.anc.lahague@gmail.com si vous êtes potentiellement intéressé svp.

QUESTIONS SUD - réponses de la Direction notées par SUD avec paroles en "*italique*" - mot de SUD

- SUD demande de ne pas mettre les 4 consignataires et 3 RDAT, exerçant sur les ateliers de vitrification, en activité partielle pour être cohérent avec l'activité en production de ces bâtiments.

La Direction a décidé de ne pas mettre en activité partielle les fonctions supports des installations en service. Les RDAT et les consignataires sont donc concernés par cette nouvelle mesure.

- SUD demande à la Direction de faire un point précis sur les décisions liées aux secteurs PSR, maintenance et laboratoires sur l'activité partielle pour l'ensemble des régimes de travail.

PSR : pas d'activité partielle sur les installations en fonctionnement et pas de chômage partiel pour les 5*8.

Maintenance : même principe, on applique les mesures d'activité partielle en fonction des périmètres d'intervention.

PCM : actuellement 4 agents 5*8 par équipe en chômage partiel, ce chiffre sera revu à la baisse au redémarrage d'UP2.

Pour SUD, c'est inadmissible ! PCM permet à chaque atelier d'exploiter via les prélèvements et les analyses. La Direction écrit partout "*labos : en fonctionnement*" mais on leur applique du chômage partiel puisque ce service se voit restreindre abusivement son droit de grève ! **SUD rappelle avoir un dossier au tribunal sur le droit de grève à PCM et le mènera jusqu'au bout quel que soit le temps et l'énergie que ça prendra !**

- SUD demande sous quel code PERSO est placé un salarié à qui la médecine du travail demanderait de rester en confinement (quatorzaine pour suspicion, contact rapproché) ?

Le salarié en question doit fournir un arrêt de travail spécifique COVID rédigé par son médecin traitant.

- SUD demande quelle décision a été prise afin de dire avec précisions les modalités d'imposition de congés aux salariés mobilisés ?

Pas d'information à ce jour. Des discussions sont menées au niveau du groupe.

SUD redemandera dès le début de semaine prochaine pour connaître les décisions prises ! Comment est-il possible que ce type de question n'est aucune réponse claire le lendemain de la signature d'un accord ?
#directiondéloyale

- SUD demande un point sur le calendrier social en réunion téléphonique du mois d'avril.

Ce calendrier sera présenté en début de semaine prochaine car l'ensemble des Organisations Syndicales ne s'est pas encore positionné sur leur participation à ces instances.

SUD avait déjà affirmé à la Direction son souhait de voir reprendre les commissions (CEF, CSSCT, ...) à distance évidemment, car il est important que les interrogations des salariés trouvent des réponses rapidement.

- SUD demande un point sur le pourcentage d'OETAM en activité partielle et le pourcentage d'I/C en activité partielle ?

Il n'y a pas de chiffre à communiquer à ce jour. Un point sera fait lors d'un prochain CSE permettant d'apporter des précisions sur comment l'activité partielle a été déployée sur le site.

- SUD demande si les modalités de l'activité partielle ont été acceptées par la DIRECCTE ?

Pas encore, la demande officielle doit partir aujourd'hui.

- SUD demande un point sur le nombre de bus en interne qu'il est prévu afin de faire face au flux lié au redémarrage des usines souhaité par la Direction ?

Le nombre de bus ne va pas changer, le port du masque chirurgical en permanence sur le site devant lever certaines restrictions.

La Direction en a profité pour nous remonter l'information suivante : **des chauffeurs de bus KEOLIS ont été victimes, à plusieurs reprises, d'incivilités : insultes et coups de pied dans les portes du bus. La Direction fait savoir que de tels comportements seraient lourdement sanctionnés.**

LE COVID-19 N'EMPECHERA PAS LES ACTIONNAIRES
DE SE GOINFRE DE DIVIDENDES GRACE AU REDEMARRAGE



sud.anc.lahague@gmail.com